

# Assemblée Générale 2017

## *Première partie : Assemblée Générale statutaire*

### **1. Rapport moral :**

=> adoption à l'unanimité des adhérents présents et représentés

### **2. Rapport financier :**

=> adoption à l'unanimité des adhérents présents et représentés

### **3. Sujets supplémentaires pour la réunion publique à suivre :**

- ✓ perspective proposée par le Conseil d'Administration : la place du centre-ville de la ville-centre ; quel projet ?
- ✓ propositions des personnes présentes :
  - amélioration de l'offre touristique : plans, accessibilité et circulation des cars de tourisme
  - le centre-ville devrait être une « vitrine » : saleté, entretien
  - mise en valeur de la ville : ravalements
  - bâtiments de Géologie et de Géographie Alpine : Mr Charre, présent, donne quelques éléments de réponse :
    - en ce qui concerne l'IGA acheté par des promoteurs successifs, le permis de construire a été donné en août 2016 et les travaux devraient commencer fin 2017 ; les bâtiments ne devant être ni appartements ni hôtel, seront dévolus à une forme de résidence non permanente, avec amphithéâtre pour conférences et activités économiques à définir
    - l'IG devrait devenir un haut lieu d' « art contemporain »
    - l'ensemble s'inscrirait dans une phase de valorisation de la Bastille (2° site touristique métropolitain) ; on parlerait de vente du site du Rabot qui formerait ainsi un ensemble avec les 2 précédents...

### **4. Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Aucune candidature ne nous étant proposée, les 3 personnes sortantes (1 démission et 2 départs de Grenoble) seront remplacées le cas échéant par cooptation pendant le prochain mandat

## ***Deuxième partie : réunion publique***

Présence de 6 élus de la majorité, 4 élus de l'opposition municipale et 1 élue parlementaire

Introduction : Mot de bienvenue et sommaire des questions à l'ordre du jour

### **1. La Pétition (alcoolisme sur la voie publique)**

#### **a) présentation**

- il y a encore des points chauds (en particulier à l'angle de l'avenue Alsace Lorraine et de la rue d'Alsace) qui se déplacent vers la place Grenette et l'arrêt de tram H. Dubedout
- nous insistons sur la prolongation de l'arrêté municipal avec extension du périmètre et des horaires
- nous rappelons notre demande de possibilité d'interdiction de transport d'alcool « en réunion » à l'instar d'autres villes comme Bordeaux, Vannes et Rennes
- le traitement du problème passe par la lutte contre toutes les formes de dépendances (alcool, tabac, drogues)

#### **b) réponse de Mme Elisa MARTIN, Adjointe à la Tranquillité Publique :**

- ✓ aspect réglementaire :
- il y a l'arrêté contre la consommation d'alcool mais il faut aussi travailler sur la vente d'alcool (l'exemple du point de cristallisation devant le Casino de l'avenue Alsace Lorraine est flagrant)
- le sujet est une des priorités de la Police Municipale (les verbalisations ont été multipliées par 4 et ont toujours des suites)
- la Ville va étudier les arrêtés des autres villes en ce qui concerne le transport d'alcool
  - ✓ traitement social et prévention par les pairs
  - ✓ travail auprès des commerçants : procédure de restriction des horaires pour la vente d'alcool et respect de la réglementation en vigueur pour le refus de vente aux personnes en état d'ébriété ; embauche de personnel plus spécifiquement formé à ces problématiques

#### **c) réaction de la salle :**

- on ne note aucune amélioration ; ce n'est pas aux commerçants de réagir mais à la Ville
- se pose aussi le problème de l'alcoolisation des étudiants et de l'augmentation des terrasses
- quel est le travail sur le terrain des Polices Municipale et Nationale ?

#### **d) réponse de Mr Eric PIOLLE :**

- il ne faut pas oublier la consommation d'alcools forts dans les espaces privés
- la priorité doit être donnée à la sensibilisation des étudiants
- organisation de maraudes

#### **d) réponse de Mme MARTIN :**

- il n'y a pas de déni de ce que les gens ressentent
- la vigilance reste très forte
- il y a une division marquée dans l'organisation des Polices Municipale et Nationale

### **2. Les terrasses (vers le « tout terrasses »)**

#### **a) présentation**

- leur véritable place sur l'espace piéton qui va être augmenté
- où en est l'application de la Charte de la Qualité de la Vie Nocturne ?
- lecture de la prise de position de l'UHCV au sujet de la « consultation » des « acteurs » lors de l'attribution de nouvelles terrasses \* (cf annexe) *nota : applaudissements de la salle*

**b) réponse de Mr Antoine BACK, Elu du Secteur 2 :**

- à l'arrivée de la nouvelle équipe on notait un problème de « souffrance et de santé publique »
- les terrasses ne sont pas un « problème en soi »
- nouveaux critères d'attribution des nouvelles terrasses pour les restaurants (et non les bars) jusqu'à 23 h
- des instructions « précises et pointilleuses » sont données à la Police Municipale
- il faut traiter des « faits objectifs et non un ressenti »
- il s'agit d'une « politique volontariste qui doit tenir compte des niveaux d'acceptabilité pour parvenir à un équilibre et une harmonie »

**c) réaction de la salle :**

- comment se fait-il qu'il y ait de si gros problèmes en certains endroits (ex : bd Gambetta) ?
- horaires de fermeture jusqu'à 2 h du matin (Grenoble étant classée Ville Touristique) ... mais les nuisances interviennent après la fermeture !
- il n'y a pas que les autorisations mais aussi les débordements de terrasses et de mobilier ; la Ville peut (doit) gérer ce sujet !

**d) réponse de Mme MARTIN :**

- le problème est traité lors de rencontres avec les représentants des Cafés Hôtels Restaurants (CHR) toutes les 6 semaines sur des points précis (prévention, surveillance, suivi) avec l'élaboration de fiches-missions
- la Police Municipale doit gérer les problèmes de tapage, dépassements de terrasses mais aussi d'affichages des prix, de travail dissimulé etc.

### **3. Plan Fresques**

**a) présentation :**

- le Dimanche (et le soir), les magasins ayant leurs rideaux baissés, le centre-ville est sale, offrant une image agressive et repoussante
- l'UHCV propose donc un plan de rénovation de ces rideaux par des peintures apaisantes et de qualité, en lien avec l'histoire de la rue ou l'activité commerciale ; cela en accord avec les commerçants

**b) réponse de Mr BACK :**

- remerciements ; le problème est complexe : public/privé, esthétique (subjective)
- le dossier est validé politiquement, une réunion étant programmée pour le 6 avril en Mairie
- problème du financement (pas le Street Art)
- identification des zones à traiter
- travail devant être fait sur la continuité

**c) réponse de Mr PIOLLE :**

- la Ville subventionne le Festival de Street Art à hauteur de 25 000 €
- quand un tagueur est pris il doit s'acquitter d'une amende
- l'équipe dédiée à l'enlèvement des tags traite 30 000 m2
- il existe un répertoire des tags, permettant d'identifier leur auteur

#### **4. l'Espace Piéton (à l'occasion du projet CVCM)**

##### **a) présentation**

- qui le gère ? comment est-il géré ? le personnel est-il assez nombreux ? quelle coordination ?
- illustration avec la fontaine de la place Grenette dont nous demandons la remise en eau
- collecte des cartons, propreté, tabac et alcool
- vélocipédistes pied à terre
- il faut un véritable plan de sauvegarde de l'espace piéton ! avec un traitement global et dans la durée
- aménager ET entretenir

##### **b) questions de la salle**

- poubelles sur les trottoirs ; pourquoi pas un ramassage le soir ?
- saleté
- revêtements de sols

##### **c) réponse de Mme Lucille LHEUREUX Adjointe à l'Espace Public & la Nature en Ville**

- explications détaillées concernant les effectifs et la coordination des services, l'état des systèmes de pompage des fontaines
- l'embellissement de la place Grenette est actuellement étudié avec les commerçants (NDLR : non informés nous allons demander d'être associés à cette concertation)
- etc. etc.

##### **d) réaction de la salle**

tous ces détails sont fastidieux à écouter ... nous voulons une ville entretenue et propre comme d'autres villes françaises ! comment font-elles ?

##### **e) réponse de Mme LHEUREUX**

- elles verbalisent ! (ex Montpellier)
- quant aux vélos, la verbalisation et le bouche à oreille commencent à donner des résultats
- pour dissuader les usagers des vélos à circuler dans les zones piétonnes les arceaux vont être décalés en périphérie

#### **5. Les Personnes Âgées**

##### **a) Présentation**

- Grenoble Ville Amie Des Aînés
- Les déplacements des personnes âgées : traversées sécurisées, revêtements des sols, vélos et autres trottinettes ...
- Leur place dans les parcs et jardins : s'y sentent-elles bien ? en sécurité ?
- Leurs loisirs et leur hébergement (fermeture de la MAPA Notre-Dame rue Pierre Duclos)

## **b) Réponse de Mme Kheira CAPDEPON Adjointe aux Personnes Âgées**

La démarche participative VADA travaille sur 3 thématiques : l'habitat et l'environnement, le lien social et l'accessibilité à la formation et aux loisirs

## **c) Questions de la salle**

- Pourquoi ne pas essayer de maintenir la MAPA ?
- Qu'il y aura-t-il à sa place ?
- Le stationnement frauduleux sur les emplacements dédiés aux handicapés

## **d) Réponse de Mr PIOLLE**

- La fermeture de la MAPA aura bien lieu fin 2017 pour une question de sécurité
- Il n'y a pas de foncier disponible sur le secteur du centre-ville pour une construction neuve ; la caserne de l'Alma, initialement pressentie, reste sur le site

## **6. Les « totems »**

### **a) Présentation**

- Le terme est mal choisi car il s'agit d'un symbole qui a une dimension esthétique et de référence aux ancêtres ; « box », « silo », « boîte », « pilier » seraient plus appropriés ... en effet : comment qualifier ces parallélépipèdes ?
- - où en est l'étude par une Ecole de Design ? quand aurons-nous les structures définitives ?

### **b) Réponse de Mme LHEUREUX**

- Phase d'identification des besoins : informations de la Ville, Culture ...
- Quel est le meilleur support pour chaque message ?
- En quels lieux ? sur des colonnes ? sur des façades (NDLR : de bâtiments communaux) ?
- Le marché vient d'être lancé au mois d'avril et 3 mobiliers seront proposés au choix des grenoblois

### **c) Précision de l'UHCV**

Importance de la signalétique indiquant les temps piétons mais aussi les lieux emblématiques (administratifs et patrimoniaux) ; cette signalétique doit être suffisante et de qualité